

3 mars 2020

Réunion du Bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire



ORDRE DU JOUR

- **Validation du compte-rendu du bureau de la CLE du 18 février 2020**
- **Présentation du Contrat Régional de Bassin Versant – CRBV « Hâvre Grée et affluents de la Loire en pays d’Ancenis » 2020-2022** (*Communauté de communes du Pays d’Ancenis*)
- **Révision du SAGE : préparation de la consultation administrative**
- **Organisation des bureaux de CLE**
- **Questions diverses**

Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV) 2020-2022

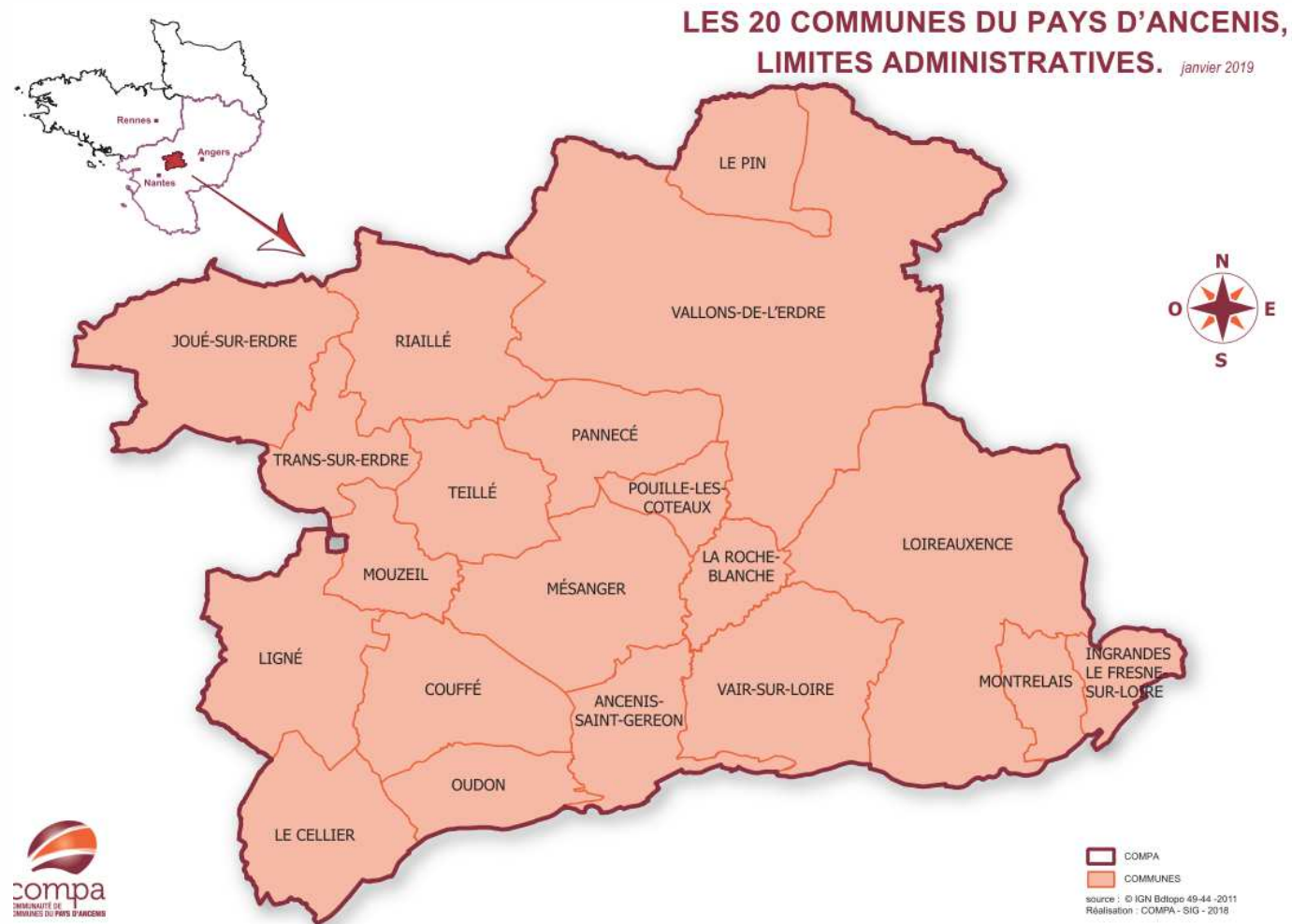
« Hâvre Grée et affluents de la
Loire en pays d'Ancenis »

Présentation du projet de CRBV
Sur le bassin versant « Hâvre Grée et affluents de la Loire en Pays
d'Ancenis »

Bassin versant « Hâvre-Grée et affluents
de la Loire en Pays d'Ancenis »

Bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire
3 mars 2020

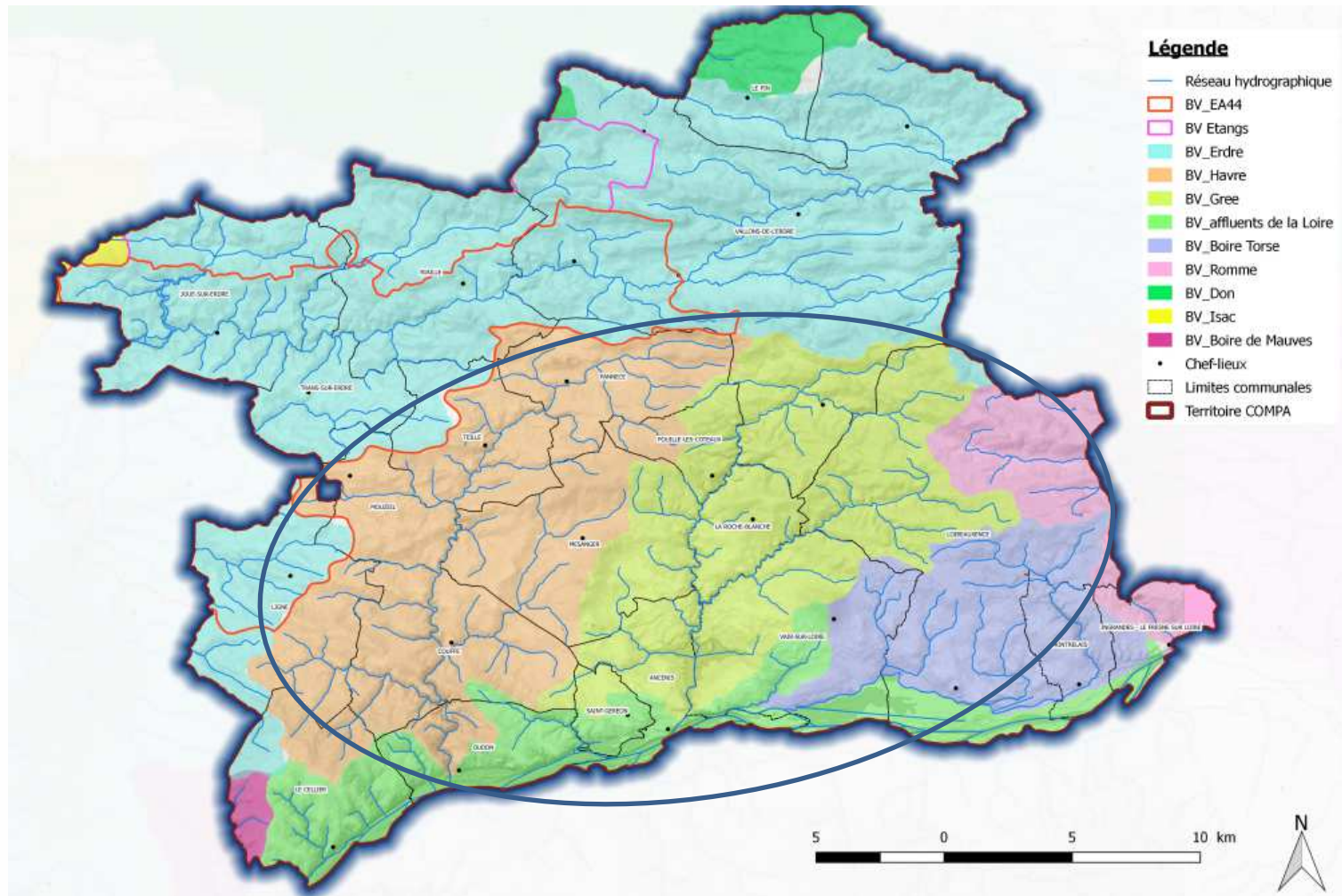
LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS (COMPA)



- Situé à l'est du département de la Loire-Atlantique, au nord de la Loire
- 20 communes, 863 km², 67 991 habitants (2016)
- + de 1.000 km de cours d'eau

LES BASSINS VERSANTS DU TERRITOIRE

2 principaux bassins versants,
plus de 1000 km de cours d'eau



BV Erdre

BV Hâvre
Grée et
Affluents de
la Loire en
Pays
d'Ancenis



LE SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE



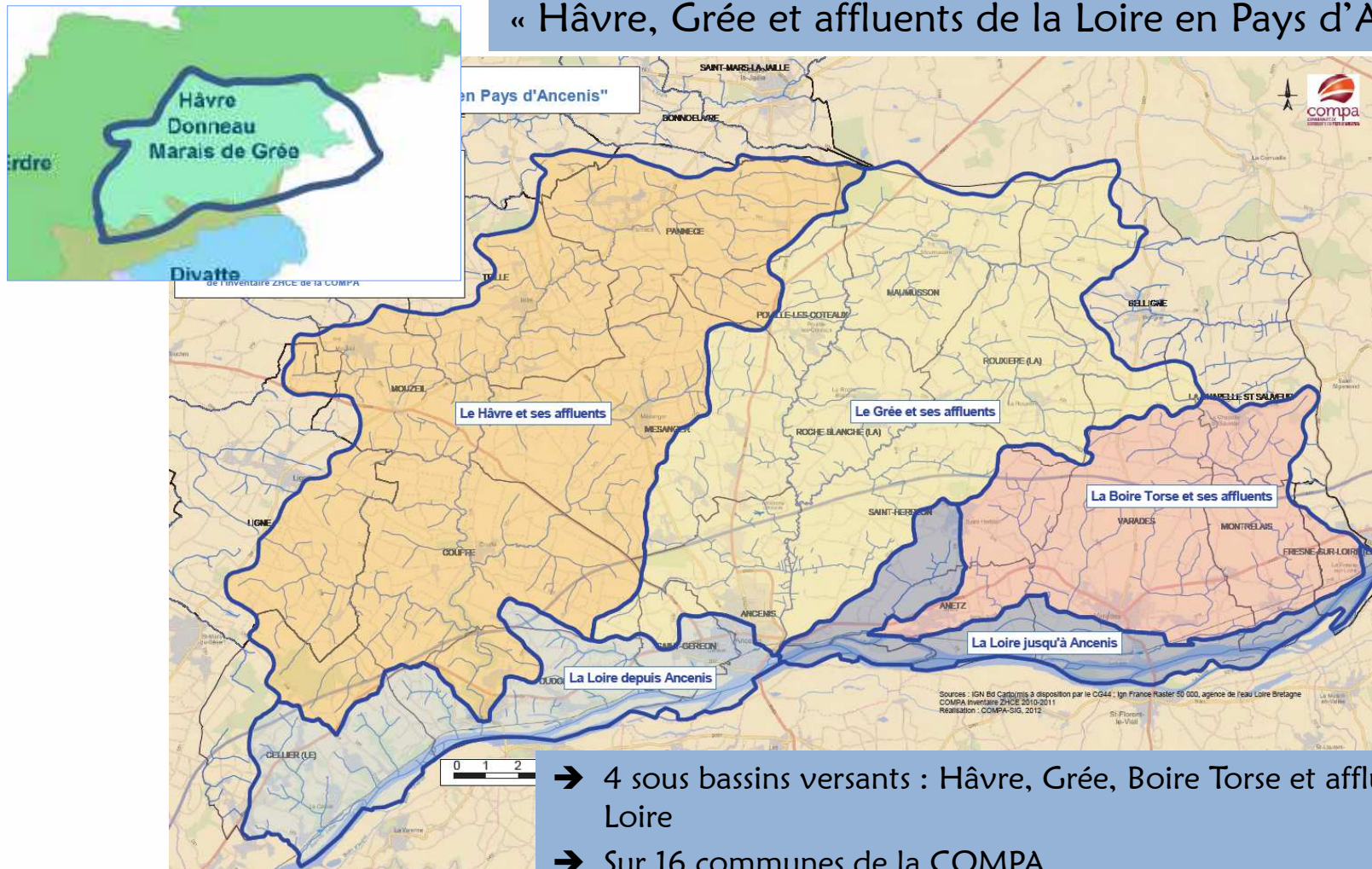
La COMPA est la structure référente désignée par le SAGE Estuaire de la Loire sur le bassin versant « Hâvre, Donneau, Grée, Motte » : la COMPA



LE PÉRIMÈTRE DE CONTRACTUALISATION

Bassin versant

« Hâvre, Grée et affluents de la Loire en Pays d'Ancenis »



- ➔ 4 sous bassins versants : Hâvre, Grée, Boire Torse et affluents de la Loire
- ➔ Sur 16 communes de la COMPA
- ➔ Superficie : 460 km²
- ➔ 568 km de cours d'eau

LES ENJEUX LOCAUX IDENTIFIES PAR LE SAGE

Qualité des milieux

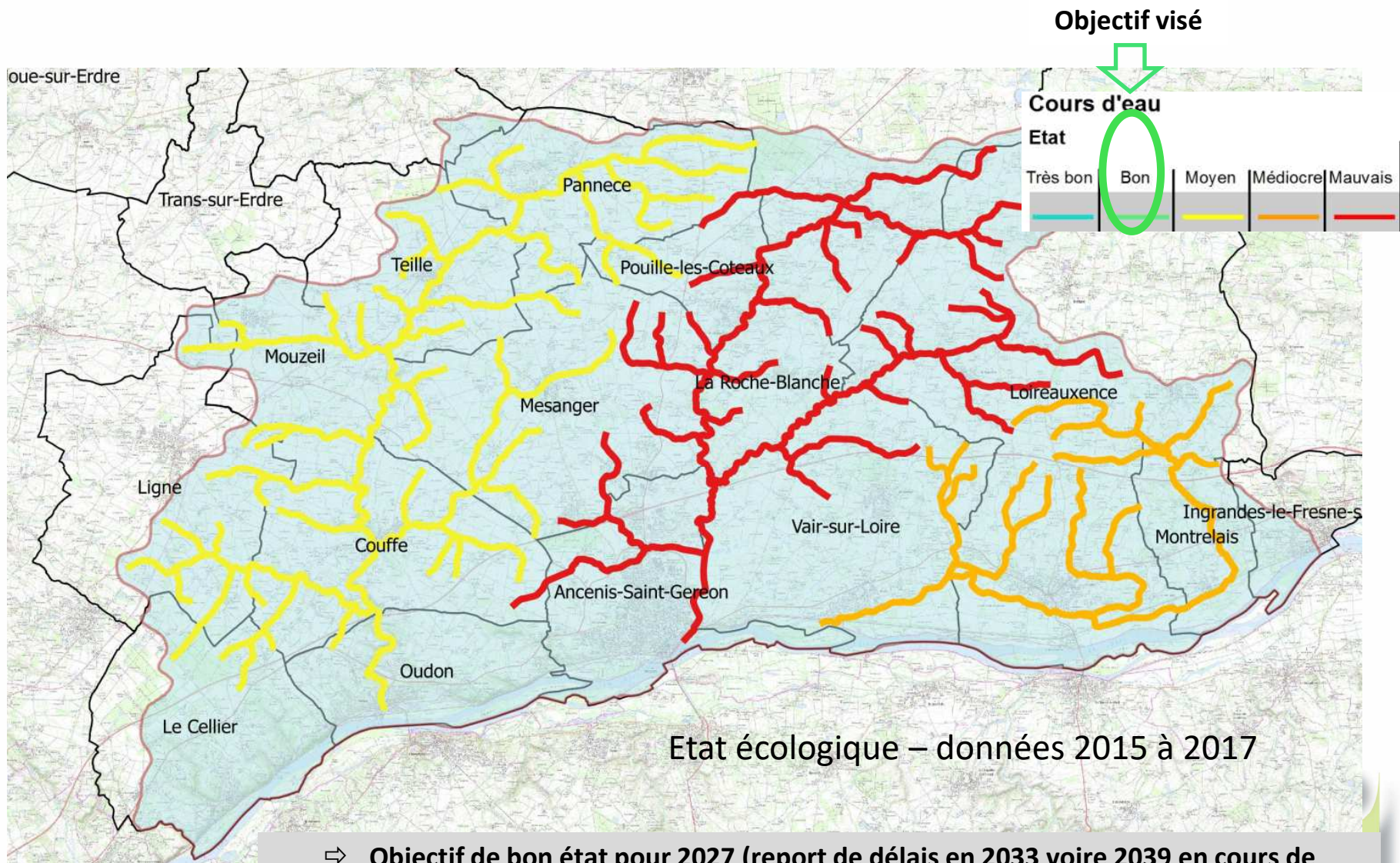
- Conforter la gestion des zones humides
- Assurer la transparence migratoire des ouvrages hydrauliques
- Améliorer le fonctionnement hydraulique des canaux, restaurer et entretenir les cours d'eau

Qualité des eaux

- Réduire les phénomènes d'eutrophisation (pollutions diffuses et ponctuelles de l'amont du bassin versant)



Le Territoire de la COMPA et le bassin versant « Hâvre, Grée et affluents de la Loire »



⇒ **Objectif de bon état pour 2027 (report de délais en 2033 voire 2039 en cours de discussion dans le cadre de la révision du SDAGE Loire-Bretagne)**

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

Le Havre :

Qualité de l'eau moyenne à médiocre avec une forte dégradation sur les secteurs à dominante culture

Etat morphologique des cours d'eau très dégradé

Maillage bocager très dégradé sur la partie centrale

Secteur de grandes cultures sur la partie centrale

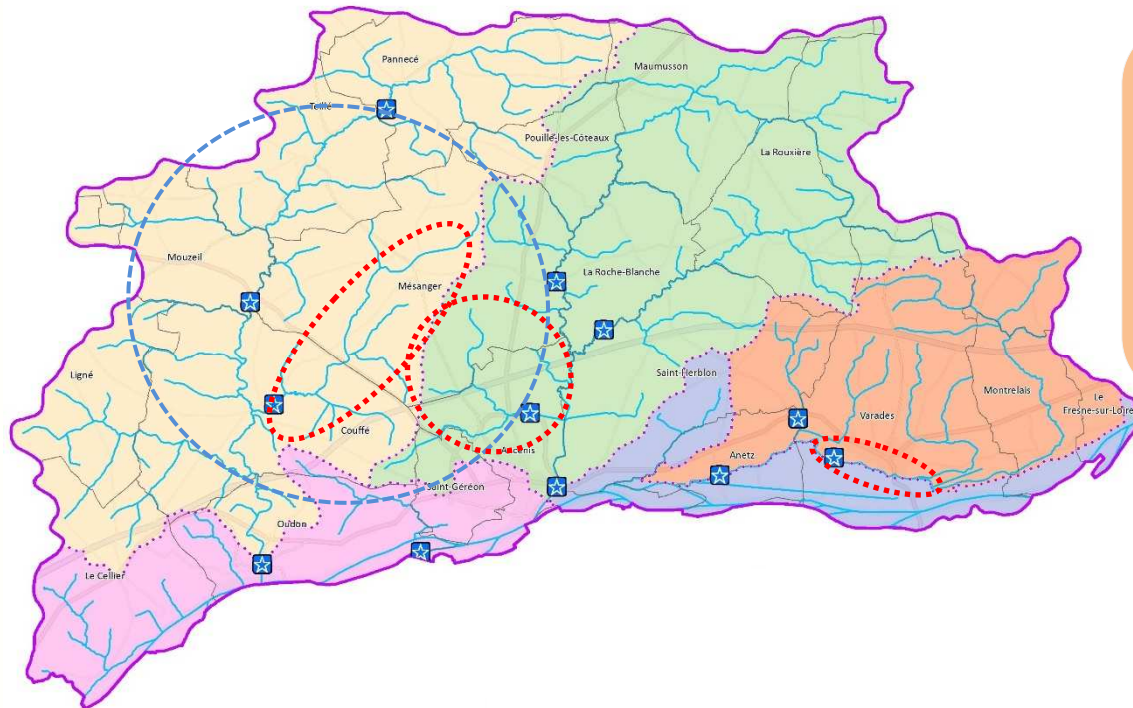
Le Grée :

Qualité de l'eau moyenne à médiocre avec une dégradation plus importante sur l'Aubinière

État morphologique des cours d'eau très dégradé

Maillage bocager très dégradé sur la partie centre-Ouest

Forte présence de l'élevage






La Boire Torse :

Qualité de l'eau moyenne à médiocre avec une dégradation plus importante sur la Boire torse à Varades

Assecs des cours d'eau sévères et récurrents

Présence d'arboriculture

-  Station de mesure de la qualité de l'eau
-  Cours d'eau ayant une qualité de l'eau très dégradée
-  Secteur le plus dégradé (bocage, zone humide, qualité de l'eau)

ENJEUX ET STRATEGIE RETENUS (2016)

ENJEUX

Limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires et autres intrants

Lutte contre les ruissellements et amélioration de la gestion quantitative et qualitative de l'eau

Amélioration de la performance du traitement des eaux usées

Développement d'une dynamique auprès de tous les acteurs du territoire

Amélioration de l'état et des fonctionnalités des cours d'eau et zones humides

OBJECTIFS :

- Lancer une dynamique de territoire pour tendre vers le bon état à l'échelle des masses d'eaux
- Gagner une classe de qualité pour chaque paramètre pour les bassins versants dégradés et maintenir le bon état pour les autres

STRATEGIE

AXE 1 :
MOBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

AXE 2 :
ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE PRATIQUES

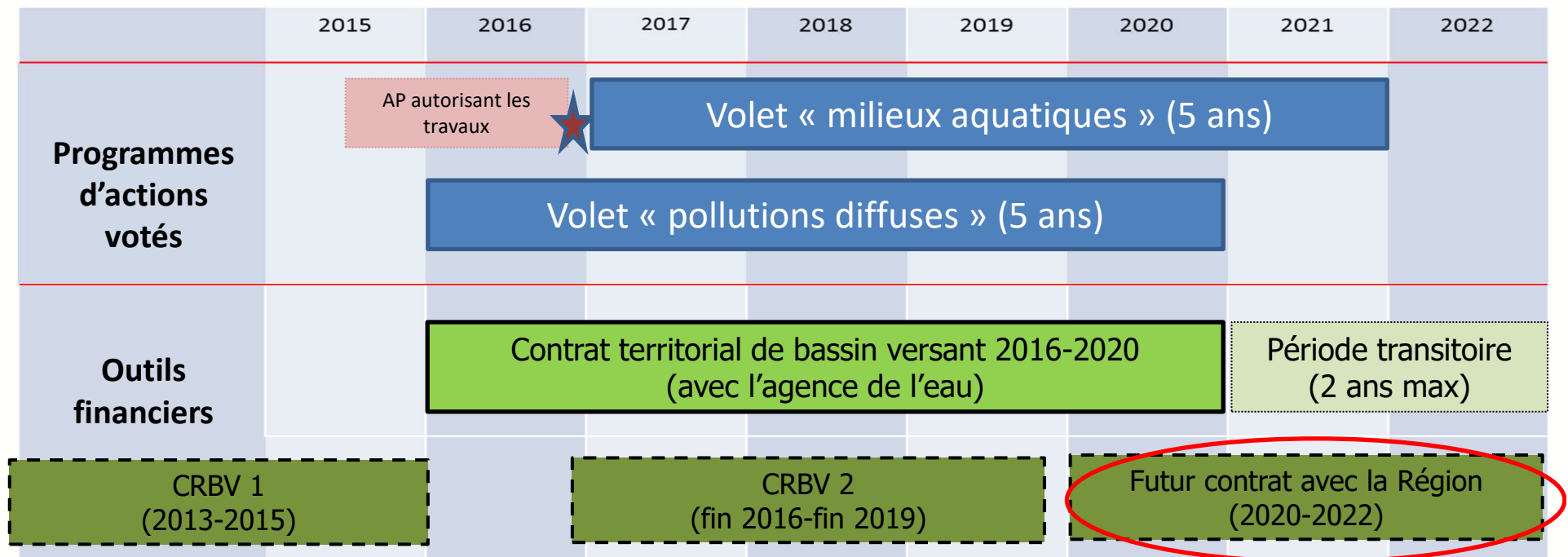
AXE 3 :
INTEGRER LA QUALITE DE L'EAU DANS LES ACTIONS MULTI-PARTENARIALES DU TERRITOIRE

AXE 4 :
RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES

RAPPEL DU CONTEXTE D'ELABORATION DU CRBV 2020-2022

Contexte : des programmes d'actions validés et des outils contractuels d'aides au financement

- Un programme d'actions, volet « milieux aquatiques » (travaux sur les cours d'eau et zones humides), validé par le Conseil communautaire en février 2015
- Un programme d'actions, volet « pollutions diffuses » (actions visant à limiter les pollutions à l'échelle du bassin versant), validé par le Conseil communautaire en juin 2016



→ Période 2020-2022 : finalisation des programmes d'actions et préparation du futur Contrat Territorial Eau 2023-2025 (Agence Eau, Région, Département)

BILAN DU CONTRAT 2016-2019

ETAT DE RÉALISATION ET D'AVANCEMENT

Actions de restauration du lit et de la ripisylve

*Ruisseau du
bourg à La
Roche-
Blanche
(Avant/ après)*



- Intervention sur le lit : 18 km (reste : 19 km)
- Restauration de berges : 2 km (reste : 1 km)
- Intervention sur la ripisylve : 24 km (reste 14 km)
- Plantations : 3,5 km (reste 4,8 km)
- Abattage de 60 peupliers (reste 25 U) + embâcles, systèmes abreuvements ...

Nouveau programme :

- lit : 23,5 km
- berges : 4,5 km
- ripisylve : 22 km
- Plantations : 2,8 km
- Embâcles : 176 + systèmes abreuvements ...

BILAN DU CONTRAT 2016-2019

ETAT DE RÉALISATION ET D'AVANCEMENT

Actions de restauration de la continuité écologique



Restauration de la continuité – Le Grée à Mésanger / La Roche-Blanche (Avant/ après)

- Intervention sur 30 petits ouvrages dans le cadre des travaux de la restauration morphologique (*reste : 40*)
- Remplacement de 3 ouvrages par buse ou pont cadre (dont gué de Basse Ile sur le ruisseau de Grée) + Pont des Fourcins (CRBV 2012-2015);
- Effacement de seuils impactants (Rigaudière sur le Grée, + le Beusse et le Donneau)
- A venir : remplacement de 2 ouvrages par pont cadre

Nouveau programme :

- Intervention sur 94 ouvrages (rampes enrochement..)
- Remplacement de 6 ouvrages par buse ou pont cadre

BILAN DU CONTRAT 2016-2019

ETAT DE RÉALISATION ET D'AVANCEMENT

Actions de restauration de la continuité écologique sur les gros ouvrages

- Lancement d'une étude sur 4 ouvrages communaux
 - Etude à poursuivre (choix d'un scénario par les propriétaires pour lancement de phase AVP)
- Règlements d'eau :
 - Proposition d'un protocole expérimental sur le clapet à Oudon (sa mise en œuvre a débuté fin 2019)
 - Démarche à engager sur le clapet du Grée
- Création d'un bras de contournement sur le plan d'eau de Mésanger



Nouveau programme :

- Travaux d'aménagement sur 2 gros ouvrages
- Mise en place de règlement d'eau et travaux connexes sur 2 ouvrages

BILAN DU CONTRAT 2016-2019

ETAT DE RÉALISATION ET D'AVANCEMENT

Lutte contre les espèces envahissantes (hors CRBV)

- Travaux d'arrachage mécanique puis manuel de la jussie sur la douve du Marais de Méron et le ruisseau des Etourneaux
- Suivi de l'évolution de la jussie sur le marais de Grée

Restauration des marais

- Intervention sur le marais de Méron : remplacement de l'ouvrage limitant par un pont cadre, curage de la douve principale, création d'un échancrure dans le radier sous le pont de la RD, aménagement de points d'abreuvement
- Réalisation de levés topographiques

Nouveau programme :

- Poursuite évolution jussie + arrachage manuel (hors CRBV)
- Expérimentation de lutte contre jussie terrestre
- Plantations le long de la douve du marais de Méron



BILAN DU CONTRAT 2016-2019

ETAT DE RÉALISATION ET D'AVANCEMENT

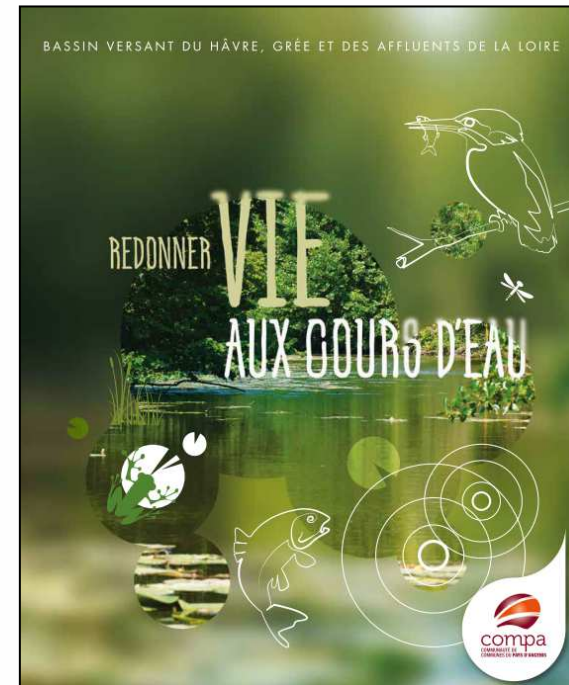
Communication

- Réalisation d'une plaquette de communication
 - Sensibilisation du public
 - Aide à la concertation

Mise en place de suivi (indicateurs biologiques et physicochimiques)



- Suivi effectué sur 4 stations
- Achat de sondes thermiques



Nouveau programme :

- Poursuite des actions de communication (création d'un film, panneaux, ...)
- Suivis avant et/ou après travaux sur 6 stations (dont 2 de référence)

BILAN DU CONTRAT 2016-2019

ETAT DE RÉALISATION ET D'AVANCEMENT

Restauration d'une zone humide

- Débroussaillage, élagage et fauchage avec exportation (1 intervention en 2016)
→ Intervention programmée en 2018 reportée en 2020

Restauration de la basse vallée écologique du Hâvre (Fédé pêche 44)

- Expertise terrain réalisée pour identifier les zones humides avec fonctionnalités « brochets »
 - Reste les travaux à réaliser (fonction des résultats de l'expérimentation de gestion du clapet sur Oudon)

Restauration du cours d'eau de la ZAC Cours des Bois (Mésanger)

- Phase PRO en cours/ Travaux de remise du lit dans son cours initial décalés en 2020

Projet d'observatoire (SIVU Marais et Vallées)

- Action réalisée

Nouveau programme :

- Poursuite de l'action de restauration de la zone humide
- 3 nouvelles actions sous MO communale ou départementale
 - Restauration d'une zone humide par effacement de l'étang La Coulée du Refou (CD44)
 - Réouverture partielle et renaturation du ruisseau de la Davrays; restauration de la zone humide connexe avec mise en valeur et ouverture au public (Ancenis-Saint-Géréon)
 - Restauration, entretien et mise en valeur du ruisseau de la Blordière et de son corridor écologique et paysager (Ancenis-Saint-Géréon)
- Etude globale de prévention et de réduction du risque inondation de la Loire sur le territoire de la COMPA (COMPA)

BILAN DU CONTRAT 2016-2019

ETAT DE RÉALISATION ET D'AVANCEMENT

Sensibilisation et accompagnement des collectivités et particuliers

- Module de 3 animations proposés aux scolaires (connaissance notion de bassin versant, sensibilité des milieux, nécessité de préserver ces milieux) : 16 classes inscrites
→ Nouvelle cession sur 10 classes à programmer + Sorties « Nature » grand public



Nouveau programme :

- Sensibilisation scolaires : 30 classes
- Sorties « Nature » grand public
- Organisation d'évènements, ...

Suivi et évaluation de l'état de la qualité de l'eau

- Suivi réalisé sur 10 stations (physico-chimie et pesticides) en 2016 pour conforter l'état initial et en 2018 à mi-parcours

Nouveau programme :

- Suivi fin de contrat (2020), sur les 10 stations

BILAN DU CONTRAT 2016-2019

ÉTAT DE RÉALISATION ET D'AVANCEMENT

Accompagnement des agriculteurs au changement de pratiques

- Réunion « prescripteurs »
- A venir : ½ journée de démonstration de désherbage mécanique (action reportée) et autres actions de formation (2 à 4 en 2020)

Nouveau programme :

- Poursuite des actions de formation/ démonstration (14 évènements)

Achat de matériel alternatif (Mésanger)

- Action réalisée



BILAN DU CONTRAT 2016-2019

ETAT DE RÉALISATION ET D'AVANCEMENT

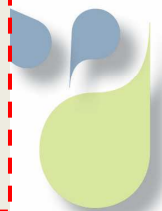
Lutte contre le ruissellement et le transfert de polluants

- Etude conduite en 2019 afin d'identifier les aménagements à mettre en œuvre (plantations de haies sur talus ou à plat, mise en place de batardeaux dans les fossés, zones humides, bandes enherbées, ...)
- Démarrage des travaux de plantations (2,5 kms de plantation)
 - Travaux à finaliser en 2020 (au total, avec travaux démarrés => 10,3 kms haies, dont 6,8 kms sur talus, 138 m de fossés à aménager, 1 bosquet et une zone tampon)



Nouveau programme :

- Poursuite de la mise en œuvre des aménagements (enveloppe pour 20km de haies sur talus, et quelques autres aménagements ponctuels, ...)
- Plan de gestion des haies (enveloppe estimée pour 18)



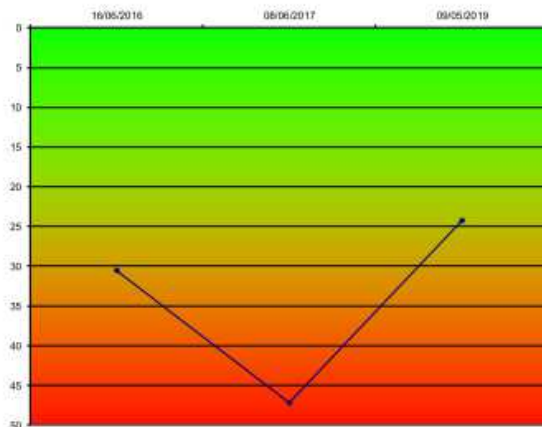
BILAN DU CONTRAT 2016-2019

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Suivi biologique sur la Beussse :

- Travaux en 2017 : état initial réalisé en 2016 et suivi après travaux en 2019

Qualité biologique	Etat initial 2016	Etat en 2019 (2 ans après travaux)
Elément EQR IBD	Moyen	Moyen
Elément EQR IBGN	Mauvais	Médiocre
Elément IPR	Médiocre	Moyen
Etat partiel (hors IBMR) des éléments de qualité biologique	Mauvais	Médiocre



Evolution de l'IPR sur la station
Influence des métriques en 2019

Note de l'IPR	Classe de qualité
<7	Excellente
]7-16]	Bonne
]16-25]	Médiocre
]25-36]	Mauvaise
>36	Très mauvaise

Campagne	Valeur indice	Classe de qualité associée
16/06/2016	30,54	Mauvaise
08/06/2017	47,23	Très Mauvaise
09/05/2019	24,23	Médiocre

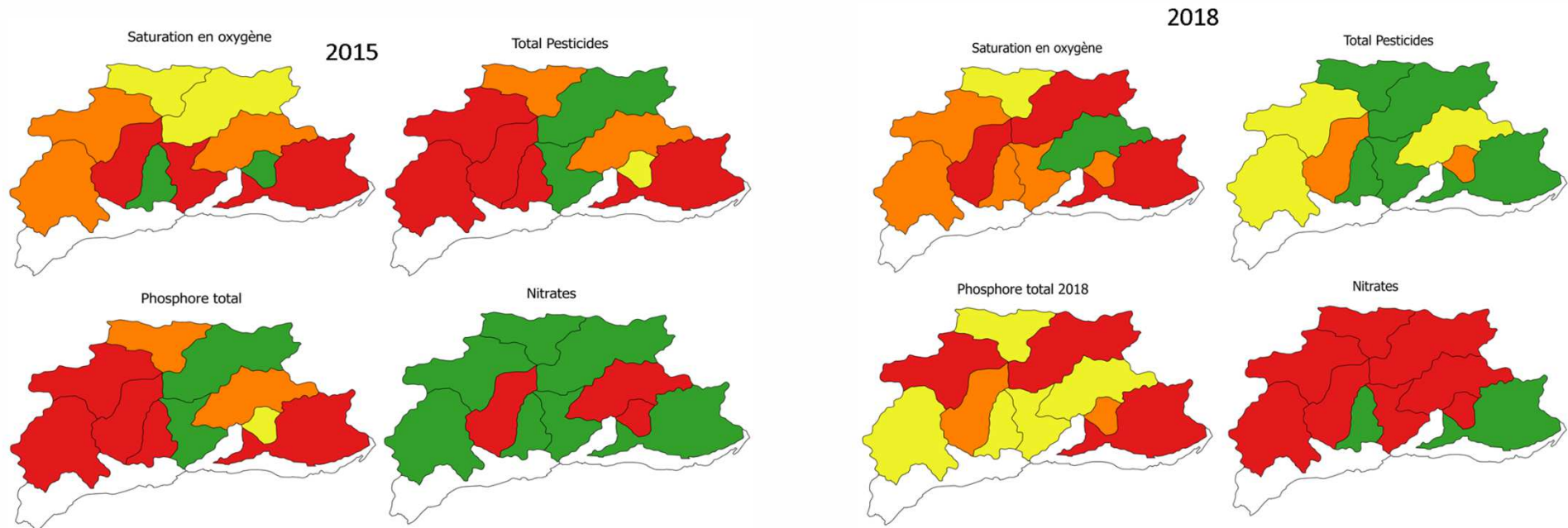
Pas d'évolution significative :

- **Indice diatomique baisse** (charge organique importante)
- **Amélioration de la capacité d'accueil du milieu** (plus de diversité benthique et peuplement piscicole en amélioration : vairon et densité plus importante d'anguilles et de loches franches)

BILAN DU CONTRAT 2016-2019

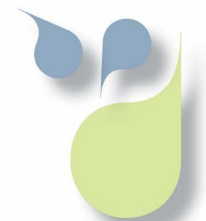
INDICATEURS DE RÉSULTATS

Evolution de la qualité de l'eau sur le territoire



→ Une qualité de l'eau globalement dégradée

- Qualité Eau globalement dégradée sur tous les sous bassins versants en 2015 et 2018 pour le taux de saturation en Oxygène et Phosphore total
 - Dégradation pour les Nitrates et légère amélioration pour les Pesticides
- => suivi à poursuivre pour l'apport de connaissance et l'évaluation des actions conduites



NOUVELLE PROGRAMMATION 2020-2022

Aspects financiers : Particularités liées à l'élaboration du contrat 2020-2022

- **Actions programmées en 2020** : actions inscrites au contrat territorial signé avec l'agence de l'eau (de manière générale : financement Agence eau 60%; complément inscrit au projet de contrat avec la Région : 20%)
- **Actions programmées en 2021 sur les cours d'eau ou reportées en 2021 et 2022** pour le volet « pollutions diffuses » : pas de financement par l'agence de l'eau sauf si optimisation possible des enveloppes déjà engagées sur la périodes 2016-2020
 - Quand optimisation pas possible : fléchage des actions dans le contrat avec la Région, avec un taux d'aides de 80%



NOUVELLE PROGRAMMATION 2020-2022

Enjeux du SAGE	Liste d'actions proposées au contrat avec la Région	Maître d'ouvrage	Coût de l'action	Montant éligible	Région (sur la base du montant éligible)	
					Taux	Montant aide
Cohérence et Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination et animation du contrat (postes) 	COMPA	270 000 €	240 000 €	30 %	72 000 €
Qualité des milieux aquatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration du lit mineur • Restauration des berges et de la ripisylve • Restauration de la continuité écologique (intervention sur les ouvrages) • Lutte contre les espèces envahissantes (expérimentation) • Restauration des marais (plantations sur le marais de Méron) • Communication • Suivi sur le volet MA (suivi avant et après travaux sur les cours d'eau et plans d'eau) • Restauration de zone humides • Etude remblai/ zone d'expansion de crues 	COMPA	2 198 000€	2 198 000 €	28,66%	629 900 €
	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration d'une zone humide par effacement de l'étang La Coulée du Refou 	Département de Loire-Atlantique	77 400 €	48 200 €	80,00%	38 560 €
	<ul style="list-style-type: none"> • Réouverture partielle et renaturation du ruisseau de la Davrays; restauration d'une zone humide • Restauration, entretien et mise en valeur du ruisseau de la Blordière et de son corridor écologique 	Commune d'Ancenis-Saint-Géréon	675 245 €	408 235 €	80,00%	326 588 €

NOUVELLE PROGRAMMATION 2020-2022

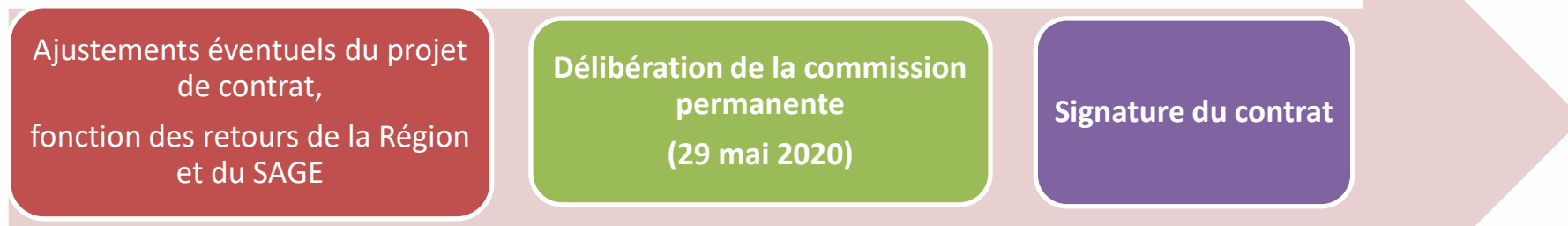
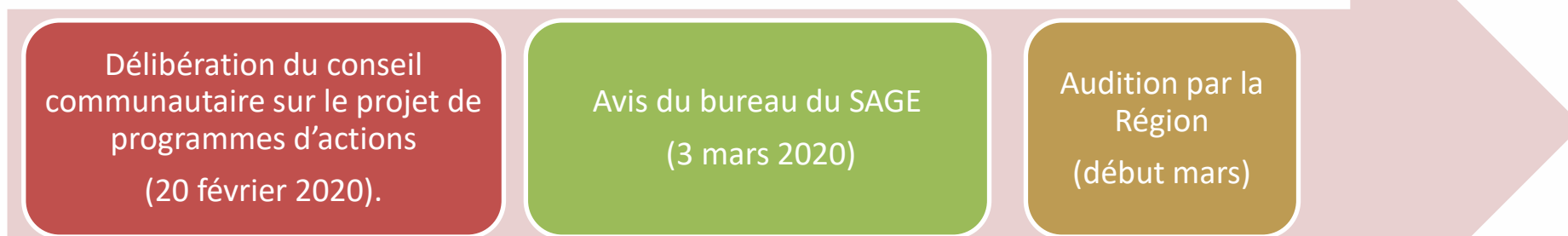
Enjeux du SAGE	Liste d'actions proposées au contrat avec la Région	Maître d'ouvrage	Coût de l'action	Montant éligible	Région (sur la base du montant éligible)	
					Taux	Montant de l'aide
Qualité des eaux	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation et accompagnement des particuliers, collectivités et agriculteurs au changement de pratiques Suivi et évaluation de la qualité des eaux Travaux de plantation de haies et d'aménagement de dispositifs anti-transfert Plans de gestion des haies 	COMPA	395 000 €	395 000 €	55,24 %	218 200 €
TOTAL CONTRAT			3 615 645 €	3 289 435 €	39,07%	1 285 248 €

Montant des actions inscrites au contrat (partie éligible) : 3 289 435€

Montant de subvention régionale sollicitée dans le CRBV : 1 285 248 €

CONTRAT REGIONAL DE BASSIN VERSANT (CRBV) BASSIN VERSANT HÂVRE, GRÉE ET AFFLUENTS...

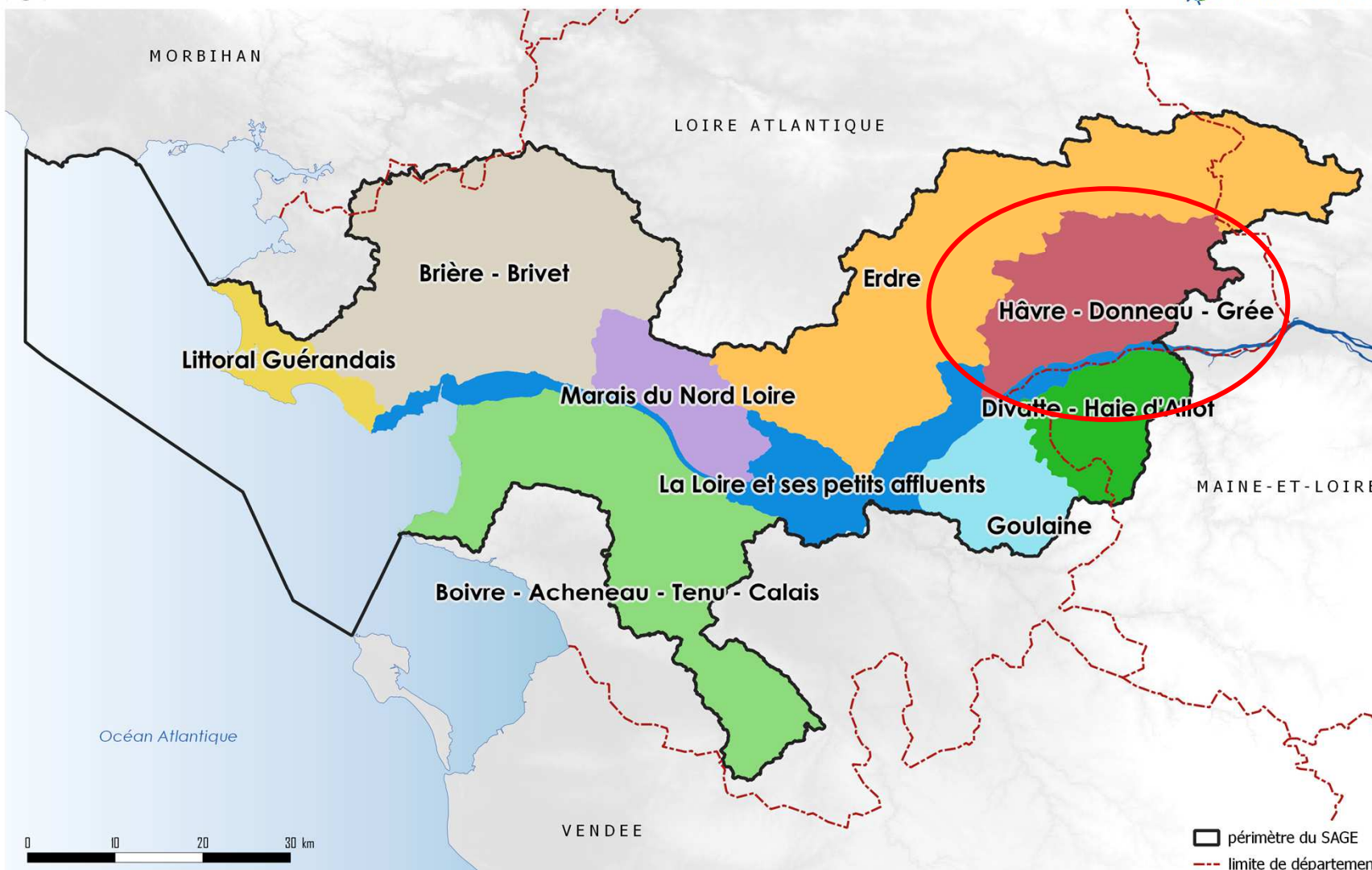
- Calendrier prévisionnel de validation du projet de contrat 2020-2022 avec la Région



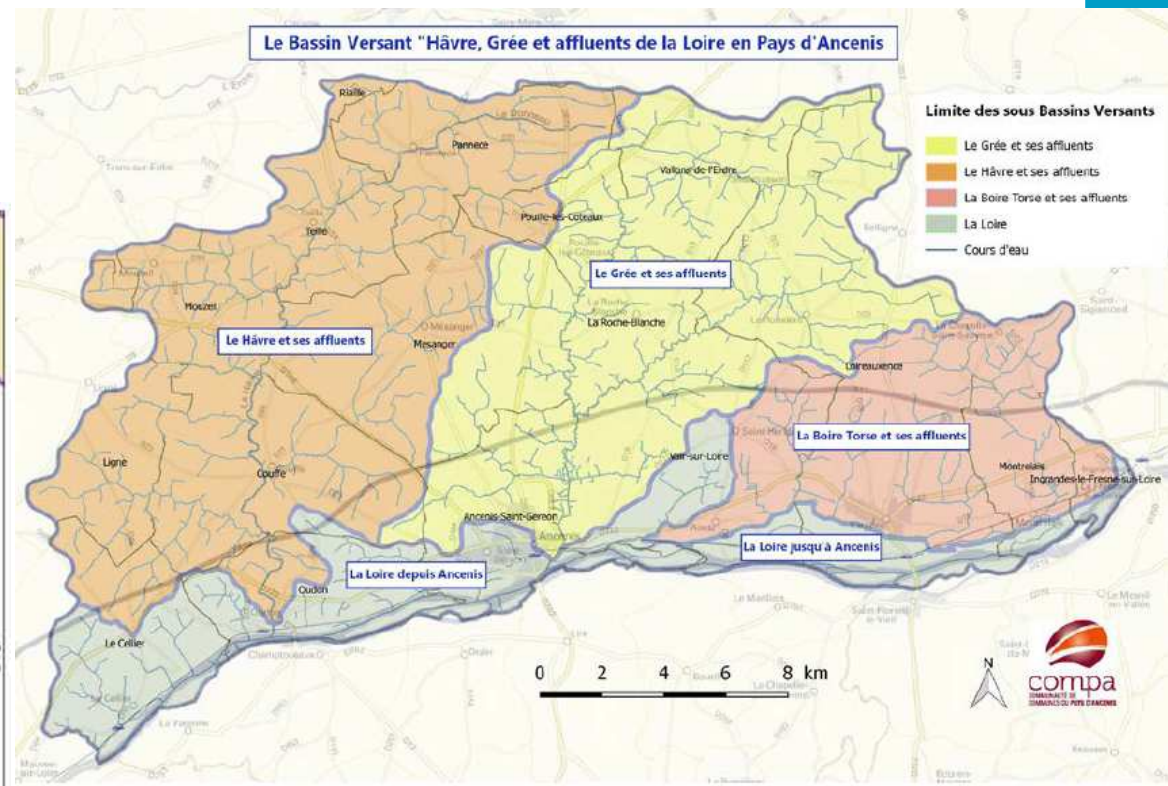
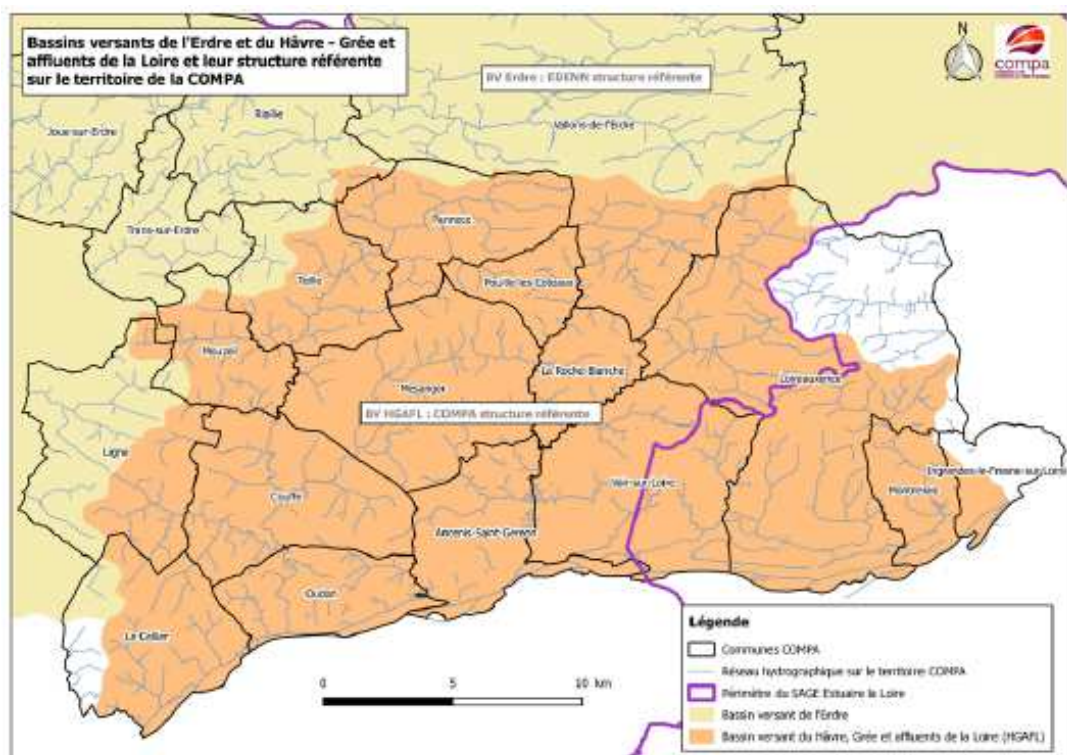
CRBV « Hâvre Grée et affluents de la Loire en pays d'Ancenis » et enjeux du SAGE



SOUS-BASSINS VERSANTS DU SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE



CRBV « Hâvre Grée et affluents de la Loire en pays d'Ancenis » et enjeux du SAGE



CRBV 2020 – 2022 : 18 actions - 3 615 645 €

CRBV 2013-2015
 CRBV 2016-2018
 CRBV 2020-2022

CRBV « Hâvre Grée et affluents de la Loire en pays d'Ancenis » et enjeux du SAGE

Hâvre Donneau Grée Motte

Enjeux	Objectifs
Cohérence et organisation	Définir en concertation les objectifs de gestion des cours d'eau à l'échelle du bassin versant (renaturation, etc.)
	Définir en concertation un schéma de gestion des ruissellements répondant aux besoins de limiter les transferts de pollution diffuse (phosphore, phytosanitaires) et assurer un état satisfaisant des berges et du lit de la rivière
	Vérifier l'opportunité de créer un EPCI, opérateur pour la gestion des cours d'eau et des marais à l'échelle du bassin versant
Qualité des milieux	Conforter la gestion des zones humides
	Assurer la transparence migratoire des ouvrages hydrauliques
	Améliorer le fonctionnement hydraulique des canaux, restaurer et entretenir les cours d'eau
Qualité des eaux	Réduire les phénomènes d'eutrophisation (pollution diffuse et ponctuelle issue de l'amont du bassin versant)
Inondations	
Gestion quantitative – alimentation en eau	

CRBV « Hâvre Grée et affluents de la Loire en pays d'Ancenis » et enjeux du SAGE

Loire

Enjeux	Objectifs
Cohérence et organisation	Faciliter la cohérence entre les objectifs et les projets par une meilleure connaissance mutuelle des acteurs, des pratiques, etc.
	Faciliter l'accès d'un large public à l'information sur les projets développés, le fonctionnement de l'estuaire, ses richesses, etc.
	Définir la maîtrise d'ouvrage des actions du scénario « morphologique » et de celles à l'échelle de tout son territoire
	Définir avec les acteurs un nouveau cadre d'intervention sur la Loire amont
Qualité des milieux	Développer les conditions de faisabilité des actions de restauration de la Loire aval : - Poursuivre l'investissement dans la connaissance, étudier la faisabilité juridique, financière, sociale, etc. ; - Mettre en œuvre une expérimentation et le suivi associé
	Conduire l'opération expérimentale sur les épis du programme « amont »
	Veiller à la cohérence des interventions ayant pour objectifs la restauration du fonctionnement hydrosédimentaire de l'estuaire et celles liées aux milieux adjacents : fonctionnement hydraulique des marais, submersion naturelle des prairies
	Avoir la même exigence sur le programme amont et engager un programme opérationnel sur les annexes hydrauliques
	Améliorer la transparence migratoire
Travailler collectivement à une réponse aux fonctions émergentes d'aménité tel que l'ouverture progressive au public par exemple	
Qualité des eaux	Avoir une meilleure connaissance des flux en provenance de l'amont et définir des objectifs de réduction de flux dans le cadre des solidarités amont-aval
Inondations	Réduire les incertitudes liées au changement climatique Engager les procédures permettant d'élaborer un PPRI sur la Loire entre Nantes et Le Pellerin

CRBV « Hâvre Grée et affluents de la Loire en pays d'Ancenis » et enjeux du SAGE

- Rappel des enjeux et des objectifs du territoire

Enjeux	Objectifs
Cohérence et organisation	Hâvre-Donneau-Grée-Motte : Définir en concertation les objectifs de gestion des cours d'eau à l'échelle du bassin versant (renaturation, etc.)
	Loire : Faciliter la cohérence entre les objectifs et les projets par une meilleure connaissance mutuelle des acteurs, des pratiques, etc. Faciliter l'accès d'un large public à l'information sur les projets développés, le fonctionnement de l'estuaire, ses richesses, etc.

- Actions inscrites au CBRV

Action 1-1	Coordination et animation du CBRV
------------	-----------------------------------

Action 2-6	Communication
------------	---------------

Préparation, animation et coordination de la mise en œuvre du CBRV et de son programme d'actions : instruction des dossiers, coordination de la réalisation, du suivi et de l'évaluation des actions

Documents de communication, panneaux, film, événements

- Rappel des enjeux et des objectifs du territoire

Enjeux	Objectifs
Qualité des milieux	Hâvre-Donneau-Grée-Motte : Conforter la gestion des zones humides Assurer la transparence migratoire des ouvrages hydrauliques Améliorer le fonctionnement hydraulique des canaux, restaurer et entretenir les cours d'eau
	Loire : Assurer la transparence migratoire

- Actions inscrites au CBRV

Action 2-1	Restauration du lit mineur	Action 2-2	Restauration des berges et ripisylve
Action 2-3	Restauration de la continuité écologique	Action 2-4	Conduite d'une expérimentation pour lutter contre les espèces envahissantes
Action 2-5	Restauration du marais de Méron	Action 2-6	Communication
Action 2-7	Suivi volet Milieux Aquatiques	Action 2-8	Restauration d'une zone humide
Action 2-9	Restauration d'une zone humide par effacement de l'étang La Coulée du Refou	Action 2-10	Réouverture partielle et renaturation du ruisseau de la Davrays Restauration de la zone humide connexe Mise en valeur et ouverture au public
Action 2-11	Restauration, entretien et mise en valeur du ruisseau de la Blordière et de son corridor écologique et paysagers		

Diversification d'habitats, réduction de section par mise en place de risbermes, recharge en granulats, restauration de ripisylve (élagage, coupes...), plantations, clôtures, gestion des embâcles, reprofilage des berges, aménagements de points d'abreuvement, règlement d'eau, aménagement et travaux sur ouvrages, arrachage de jussie, suivi des secteurs colonisés, expérimentations, documents de communication, panneaux, film, événements...

→ Réponses à l'enjeu et aux objectifs

- Rappel des enjeux et des objectifs du territoire

Enjeux	Objectifs
Qualité des eaux	Hâvre-Donneau-Grée-Motte : Réduire les phénomènes d'eutrophisation (pollution diffuse et ponctuelle issue de l'amont du bassin versant)
	Loire : Avoir une meilleure connaissance des flux en provenance de l'amont et définir des objectifs de réduction de flux dans le cadre des solidarités amont-aval

- Actions inscrites au CBRV

Action 3-1 Réf PA BV : F1,F3 F5,F6	Sensibilisation et accompagnement des collectivités et particuliers au changement de pratiques	Action 3-2 Réf PA BV : F4	Suivi et évaluation de la qualité de l'eau
Action 3-3 Réf PA BV : F7	Accompagnement des agriculteurs au changement de pratiques	Action 3-4 Réf PA BV : F8	Lutte contre le ruissellement et le transfert d'éléments polluants
Action 3-5	Plans de gestion des haies	Action 2-3	Restauration de la continuité écologique

Formations des agents communaux, sorties pédagogiques, démonstrations sur les pratiques de désherbage, animation dans les établissements scolaires, formations et démonstrations auprès du monde agricole, implantations de dispositifs anti-transfert et anti-érosif (haies, talus, bandes enherbées...), mise en place de plans de gestion des dispositifs autour de conseils techniques

→ Réponses à l'enjeu et aux objectifs

- Rappel des enjeux et des objectifs du territoire

Enjeux	Objectifs
Inondations	Hâvre-Donneau-Grée-Motte : Sans objet
	Loire : Sans objet

- Actions inscrites au CBRV

Action 2-10	Réouverture partielle et renaturation du ruisseau de la Davrays Restauration de la zone humide connexe Mise en valeur et ouverture au public
-------------	--

Reouverture de cours d'eau, restauration morphologique, mise en place d'un profil favorable à l'expansion des crues et à la rétention des eaux pluviales, cheminement...

Action 2-11	Restauration, entretien et mise en valeur du ruisseau de la Blordière et de son corridor écologique et paysagers
-------------	--

Reméandrage cours d'eau, reprofilage de berges, création de zones d'expansion de crues, restauration de ripisylve, cheminements et passerelle...

Action 2-12	Etude globale de prévention et de réduction du risque inondation de la Loire sur le territoire de la COMPA
-------------	--

Diagnostic du remblai ferroviaire cité comme ouvrage de protection dans le PPRI
Analyse coûts bénéfiques – multicritères
Proposition de mesures et travaux

→ Réponses à l'enjeu

- **PAGD – Règlement du SAGE et CRBV**

PAGD	Règlement
	Article 1 : Protection des zones humides
QM8 : avoir une maîtrise foncière cohérente	
QM11 : gestion hydraulique des marais – mise en place de règlements d'eau	Article 3 : Objectifs et contenu des règlements d'eau
QM12 : inventaires – diagnostics d'ouvrages QM15 : réaliser les travaux prévus sur les cours d'eau et les ouvrages	Article 4 : règles concernant les ouvrages connus et stratégiques pour les migrations piscicoles
QM14 : diagnostic de cours d'eau et atteinte du bon état écologique	
QM19 : aider ou se substituer aux maîtres d'ouvrage « individuels »	
QE19 : information et sensibilisation du grand public et des autres usagers QE20 : mise en place d'actions « agricoles » dans le cadre des opérations de bassins versants	
I6 : « renaturation » des cours d'eau I11 : amélioration de la connaissance I15 : réduire la vulnérabilité	

→ **Actions du CRBV répondant aux enjeux et aux objectifs du SAGE pour les sous-bassins versants Hâvre Donneau Grée Motte et Loire, et aux dispositions du PAGD et articles du règlement du SAGE précités**